

Arrondissement de PRIVAS
MAIRIE DE SAINT JUST D'ARDECHE (07700)

32

Le 18 juin 2021 – N° 20210615/ 3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 15 juin 2021**

Nombre de Conseillers : L'an deux vingt et un,
En exercice: **19** le 15 juin 2021 à 18 heures,
Présents : 15 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JUST D'ARDECHE,
Votants : 18 dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie,
sous la présidence de Madame Brigitte PUJUGUET-GUIGUE.

PRESENTS : Brigitte PUJUGUET-GUIGUE, Maire, José ORENES LERMA, Isabelle ROSIN, Cédric FEO, Michèle PETITJEAN, Agustín LLORENS, Marlène ALVES, Séverine LACROIX, Thierry COMBRET, Fatima RAHJI, Emmanuelle HARDIN, Lucie HUTTIER, Paul GUIGUE, Céline CAIFA (FOREST), Mickaël ROBERT.

Absent ou excusé : Bruno ODEYER donne procuration à Cédric FEO, Jean-François BABIN donne procuration à Monsieur Agustín LLORENS, Dominique BOESO donne procuration à Céline CAIFA (FOREST), Jérôme PRADIER LAGET.

Mickaël ROBERT informe Madame le Maire que Céline CAIFA qui a une procuration de Dominique BOESSO arrivera en retard (arrivée 18h12 début objet 3, n'a pas voté les points 1 et 2).

3-Objet : Nouveaux Tarifs Cantine/Garderie.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les nouveaux tarifs périscolaires cantine garderie.

Monsieur José ORENES LERMA adjoint aux affaires scolaires précise que les tarifs présentés cette année correspondent à une actualisation du coût moyen des repas mais également une volonté de la municipalité de les faire évoluer en tenant compte du quotient familial. Le quotient familial déterminé par la CAF correspond au total des ressources avec allocations familiales divisé par le nombre de personnes du foyer.

Madame le maire précise au conseil municipal que la commission des affaires scolaire réunie le 9 juin a validé ces nouveaux tarifs.

Tableaux Tarifs Cantine

Quotient Familial	Tarif
Inférieur à 600	3,20€
601 à 1000	3,70€
1001 à 1499	4,40€
1500	5,00€
Saint Marcel/Saint Martin	5,00€
Autres	6,00€

Attention pour les non-inscrits, une majoration de 100% sera appliquée.

Tableaux Tarifs Garderie

Quotient Familial	Tarif
Inférieur à 600	0.75€
601 à 1000	1.00€
1001 à 1499	1.25€
1500	1.50€
Saint Marcel/Saint Martin	1.50€
Autres	2.00€

Attention pour les non-inscrits, une majoration de 100% sera appliquée.

Le Conseil Municipal décide à la majorité (3 abstentions) :

- De valider ces nouveaux tarifs ainsi que le principe de tarification différenciée au QF
- D'engager les démarches pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2021
- D'organiser l'information des parents.

Ont signé au registre les membres présents.
Acte déposé en Préfecture de l'Ardèche par télétransmission le

Pour extrait conforme.
Le Maire